



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

**Permanence
parlementaire**

121 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

t Stéphane1peu

y Stéphane Peu

📷 stephanepeu

📍 stephanepeu.fr

« Monsieur le Premier ministre, la loi SRU n'est pas un problème c'est, au contraire, une partie de la solution ! »

Monsieur le député Stéphane PEU **alerte Monsieur le Premier ministre sur son intention de modifier la loi Solidarité et Renouvellement Urbain dite SRU.**

En effet, Monsieur le Premier ministre a fait part, le mardi 30 janvier à l'occasion de son discours de politique générale, de sa **volonté d'intégrer les logements locatifs intermédiaires** dans le quota de logements HLM assigné aux communes soumises à la loi SRU.

Cette annonce fait depuis l'objet de très vives réactions du mouvement HLM, du secteur associatif, de nombreux maires face à ce qu'ils considèrent unanimement comme « **un détricotage** » de la loi SRU.

Le 1er février lors de la présentation du 29^{ème} rapport de la Fondation Abbé Pierre sur « l'état du mal logement en France », Christophe ROBERT, délégué général, a qualifié cette mesure de « **dérive inacceptable** » et a mis en garde solennellement Monsieur le ministre de la Cohésion des Territoires, en déclarant « **la SRU on n'y touche pas, n'ouvrons pas la boîte de pandore** ».

70 ans après l'appel de l'Abbé Pierre et 18 ans après sa venue à l'Assemblée nationale pour défendre cette même loi SRU, déjà menacée, et dans le contexte actuel d'extrême tension sur le logement, en particulier en l'offre locative abordable, tandis qu'aucun ministre du logement de plein exercice ne figure dans l'actuel gouvernement, **cette mesure est vue comme un énième désengagement de l'Etat dans ce secteur.**

Monsieur le député rappelle que le logement locatif intermédiaire ne répond pas à la crise du logement. Les loyers sont bien trop élevés pour la classe moyenne pourtant visée par cette mesure. Ainsi, **seuls 3% des 2,6 millions de ménages demandeurs d'un logement HLM y sont éligibles** au regard de leurs ressources.

Monsieur le député interroge Monsieur le Premier ministre sur les raisons d'une telle annonce et souhaite savoir s'il envisage finalement d'y renoncer après avoir pris la mesure de ces conséquences, et en particulier son inefficacité pour répondre à la crise du logement.